



Centre des Archives diplomatiques
3, rue Suzanne Masson
93120 La Courneuve

Présentation de la structure

Le centre des Archives diplomatiques de La Courneuve est l'un des trois sites principaux de l'administration centrale du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, dédié à la conservation au traitement et à la communication de ses archives. Il conserve un ensemble documentaire extrêmement riche, portant sur quatre siècles d'histoire des relations diplomatiques entre la France et le monde, du XVI^e siècle à nos jours.

Héritière d'un service apparu au XVII^e siècle, la direction des Archives du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères assure une double vocation :

- au sein de l'administration, elle organise la gestion de ses archives et procure aux diplomates les documents nécessaires à leur activité ;
- à destination du public, elle assure la communication des archives en vue de la recherche historique et administrative.

Elle prolonge son action par la valorisation des fonds : organisation d'expositions et de colloques, activité éditoriale.

Depuis son transfert en 2009 du Quai d'Orsay vers le site de La Courneuve, elle s'ouvre au jeune public et développe des ateliers et visites pour les classes de lycées et collèges.

Les Archives diplomatiques constituent en effet un ensemble patrimonial accessible aux chercheurs en vertu des dispositions du Code du patrimoine. Il peut être exploité par les enseignants et leurs élèves dans une démarche pédagogique interdisciplinaire. Il s'agit d'un exceptionnel fonds d'archives comprenant Accords et traités emblématiques de l'histoire de France, correspondances, mémoires et instructions, cartes, gravures et photographies, du XVI^e siècle à nos jours, enrichi siècle après siècle par versement régulier des services, achats et dons.

L'accès direct aux documents est en effet un bon moyen de s'initier à l'histoire de la diplomatie mais aussi à l'art de la négociation, à la critique des textes et des images, à l'histoire d'un pays, à l'histoire des Français à l'étranger. Avec l'aide du professeur relai, des ateliers thématiques ont été ici mis en place, sur des thèmes aussi divers que : colonisation et décolonisation, construction européenne, l'histoire des traités, de l'esclavage et de ses abolitions, 1^{re} guerre mondiale et génocide arménien, relations France/Espagne, France/Chine, les Français dans le monde à travers les registres d'état-civil, diplomates-écrivains à travers les correspondances diplomatiques de Chateaubriand, Claudel, Giraudoux etc. Toutes les disciplines sont concernées, histoire et géographie bien sûr, mais aussi littérature et langues vivantes.

L'accès aux documents peut déboucher sur une mise en situation personnelle des élèves, via des jeux de rôles permettant de s'approprier les fonctions diplomatiques et consulaires.

Profil recherché

Enseignants ou professeurs documentalistes en collège ou lycée, en histoire-géographie ou en lettres.

Savoir-faire

Qualités pédagogiques, gout de la recherche et de l'innovation dans ce domaine.

Connaissances

Connaissances en histoire des relations internationales requises.

Qualités personnelles

Bon sens de l'organisation et aptitude au travail en équipe ; dynamisme et implication dans les fonctions ; polyvalence et réactivité.

Missions principales

(dans la mesure du temps défini dans le paragraphe « conditions »)

Le professeur relai intègre le service éducatif, qui constitue l'une des activités du département des publics (pôle communication) de la direction des Archives.

Il travaille en étroite liaison avec le rectorat (DAAC), et, aux Archives diplomatiques, sous la direction de la responsable du pôle communication avec laquelle il conçoit et développe le programme des ateliers et l'agenda des visites de classes et à laquelle il rend compte régulièrement de l'avancée des projets mis en oeuvre. Le pôle communication l'aide à effectuer les recherches dans les fonds d'archives, nécessaires à la création des supports pédagogiques.

Il assure la promotion du service auprès des enseignants de l'académie en valorisant les ressources et en promouvant l'accueil de classes au centre des Archives de La Courneuve.

Il entretient des relations suivies avec les autres services éducatifs, aux Archives nationales, aux Archives départementales ou dans d'autres institutions patrimoniales (musée...).

Un accent particulier sera mis sur le développement de projets pluridisciplinaires et sur les sections d'enseignement bilingues.

Ses missions sont développées ci-dessous :

1) Créer et diffuser des ressources pédagogiques pluridisciplinaires

Destinées aux classes de l'enseignement secondaire, ces ressources prendront la forme de modules pédagogiques sur des thèmes en relation avec les programmes scolaires.

Ces modules pourront être utilisés dans les ateliers pédagogiques aux Archives diplomatiques, mais aussi en classe, en complément ou indépendamment de ces ateliers.

2) Communiquer l'offre éducative des Archives diplomatiques aux établissements de l'académie

Un effort particulier est requis pour l'établissement d'un programme de visites des établissements du second degré proches du centre des Archives diplomatiques de La Courneuve (proximité géographique ou facilité de transport ex. : ligne du RER B).

3) Accueillir des classes au centre des Archives diplomatiques de La Courneuve

Les classes sont accueillies pour des séances en demi-journée, avec mise à disposition d'une salle de formation. La séance inclut une visite du centre puis un atelier pédagogique. Son programme peut être conçu « sur mesure » sous réserve d'une implication active du professeur demandeur dans le montage du projet.

L'encadrement des classes, durant les visites et les ateliers pédagogiques, est assuré par leurs enseignants en relation avec le professeur relai. Le pôle communication contribue à la logistique de l'accueil des classes et des visites du centre.

4) *Collaboration à la conception et l'animation de journées de formation à destination des enseignants dans le cadre du plan académique de la formation continue des personnels d'éducation.*

Cette collaboration se fera notamment dans le cadre des réunions du réseau des professeurs relais et du groupe « Archives et patrimoine » (cf paragraphe suivant)

Professeur relai de la DAAC

Le professeur relai intégrera le réseau des professeurs relais de la DAAC de Créteil et sera amené à participer aux trois réunions annuelles du réseau et aux rencontres du groupe de travail « *Archives et patrimoine* » de la DAAC.

Il devient aussi relai de la DAAC au sein de la structure culturelle pour laquelle il sera missionné et assure parallèlement une mission de veille de l'évolution des dispositifs d'éducation artistique et culturelle.

Il garantit une bonne circulation de l'information entre la structure culturelle et la DAAC via le conseiller du domaine concerné.

Conditions

La fonction de professeur relai s'inscrit dans le cadre rénové des missions des personnels enseignants d'éducation et de documentation. Ainsi, la rétribution qui pourra être attribuée dans le cadre de cette mission académique relève désormais des dispositions du [Décret 2015-475 du 27 avril 2015](#).

Dans ce cadre, l'enseignant-percevra pour une année scolaire complète trois Indemnités de mission particulière (IMP)¹ ce qui équivaut à six heures de travail hebdomadaire pour la structure sur la base de 36 semaines annuelles.

Le volume d'IMP sera modulé en fonction de la date de recrutement.

La reconduction annuelle de la mission de professeur relai est soumise à un bilan d'activité.

Cette mission est inscrite dans une durée définie lors du recrutement.

Contact à la DAAC :

Yves Guinchat, réseau des professeurs relais : yves.guinchat@ac-creteil.fr ; 01 57 02 66 59

Contacts aux Archives diplomatiques : isabelle.nathan@diplomatie.gouv.fr et christine.pomerantz@diplomatie.gouv.fr

¹ Une IMP = 1250 euros